

Le 18 octobre 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 18 octobre 2010, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M^{me} Lise Bellefeuille

M^{me} Lise Garneau

M. Claude Brochu

M^{me} Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est aussi présente M^{me} Danielle Caron, greffière.

Prière

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes présentes, tout particulièrement à quelques étudiantes en Techniques d'éducation spécialisée du Cégep de La Pocatière.

Adoption de l'ordre du jour

366-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 4 octobre 2010

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

367-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010.

Comptes recevables - Radiation

368-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER les Services administratifs de la Ville à procéder à la radiation de la somme de 401,31 \$, étant le total dû en date de ce jour sur les fiches de contribuables mentionnées à la liste ci-annexée, de même que de tous les intérêts journaliers accrus sur cette somme.

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2011 – Adoption

CONSIDÉRANT que l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

369-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER le calendrier suivant pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2011, qui se tiendront à 20 h, savoir :

Le 10 janvier 2011	Le 24 janvier 2011
Le 7 février 2011	Le 21 février 2011
Le 7 mars 2011	Le 21 mars 2011
Le 4 avril 2011	Le 18 avril 2011
Le 3 mai 2011	Le 16 mai 2011
Le 6 juin 2011	Le 20 juin 2011
Le 11 juillet 2011	Le 8 août 2011
Le 6 septembre 2011	Le 19 septembre 2011
Le 3 octobre 2011	Le 17 octobre 2011
Le 7 novembre 2011	Le 21 novembre 2011
Le 5 décembre 2011	Le 19 décembre 2011;

DE PUBLIER, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, un avis public du contenu du présent calendrier.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la parution dudit avis public, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Services récréatifs, culturels et communautaires de la Ville - Ententes et partenariats

370-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE RATIFIER les ententes et partenariats conclus par les Services récréatifs, culturels et communautaires en regard de la Programmation Automne 2010, le tout tel que décrit à la fiche synthèse de M^{me} Josée Rivest, directrice des SRCC, datée du 18 octobre 2010;

D'AUTORISER le paiement des engagements financiers contractés par la Ville aux termes de ces ententes et partenariats;
D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Embauche d'une surveillante apparitrice pour l'hôtel de Ville

371-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M^{me} Marie-Ève Lebrun, étudiante, de La Pocatière, à titre de surveillante apparitrice pour l'hôtel de ville, sur appel, lorsque besoin est, et ce, à compter du 19 octobre 2010;

QUE M^{me} Lebrun soit rémunérée au taux horaire du salaire minimum en vigueur au moment de ses prestations de travail.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Les Gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec – Journée de formation

372-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à participer la journée de formation « La Gouvernance et l'éthique municipale » offerte par Les Gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec, qui se tiendra à Drummondville, le 5 novembre 2010;

QUE les frais encourus par M. Schmouth pour participer à cette formation lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est soumise par les membres du conseil.

Période de questions des contribuables

Les questions des contribuables portent sur les sujets suivants :

- ✓ Publication du calendrier des séances – Des copies seront mises à la disposition des contribuables
- ✓ Haie non taillée – Faire un suivi auprès du contribuable
- ✓ Enseigne à proximité de l'autoroute - Installée depuis mardi dernier – Structure modifiée – Coût (information à obtenir pour la prochaine rencontre) – Thème à s'approprier – Commentaires positifs
- ✓ Explications à l'intention des étudiantes en TES sur la tenue des séances ordinaires et des comités plénières
- ✓ Commentaire positif sur le suivi apporté aux questions des contribuables.

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

373-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 20.